

Bilan Contrat de ville de l'Agglomération du Gard Rhodanien

2022

QPV de BAGNOLS-SUR-CEZE Escanaux, Vigan-braquet, Citadelle, Coronelle

Commission des solidarités du 23 aout 2023



agence nationale
de la cohésion
des territoires



La politique de la ville est chargée, dans les quartiers marqués par des inégalités urbaines et sociales importantes, de diagnostiquer ces difficultés et de tenter de les corriger.

Politique partenariale impliquant l'Etat, les collectivités locales, les Etablissements Publics de Coopération Intercommunales (EPCI), les bailleurs sociaux, les associations..., la politique de la ville propose et met en place des solutions concertées sur les territoires prioritaires.

L'orientation et les priorités varient dans le temps et l'espace. Le contrat de ville du Gard rhodanien est signé pour la période 2015 – 2020, prolongé jusqu'en 2023.

Les Quartiers prioritaires sont

- Escanaux, Coronelle, Citadelle, Vigan-braquet à BAGNOLS-SUR-CEZE
- Centre-ville PONT ST ESPRIT

Les contributions et délibérations des conseils municipaux, des conseils citoyens et, le cas échéant, de toute autre partie signataire du contrat de ville ***seront annexées au projet de rapport sous la forme d'un avis.***

- **Le conseil citoyen de Bagnols-sur-Cèze a été concerté le 20/07/2023 et a rendu son avis le ..08/ 2023 figurant en annexe du présent document. *(en attente)***
- **Le présent rapport est présenté en conseil municipal de Bagnols-sur-Cèze le 30/08/ 2023**

RAPPEL DES PRINCIPALES ORIENTATIONS DU CONTRAT DE VILLE DU GARD RHODANIEN

PILERS	THEMATIQUES
Cohésion sociale	<ul style="list-style-type: none">➤ Education, culture et sport➤ Santé➤ Mieux vivre ensemble et citoyenneté
Emploi et développement économique	
Cadre de vie et renouvellement urbain	<ul style="list-style-type: none">➤ Cadre de vie et participation des habitants➤ Fonds de participation des habitants



PILOTAGE DU CONTRAT DE VILLE DU GARD RHODANIEN

Les représentants élus de l'agglomération du Gard Rhodanien sont le vice-président aux solidarités et la conseillère communautaire déléguée à la politique de la ville.

INSTANCES	COMPOSITIONS	ROLES
Instances de validation spécifiques à chaque partenaire		
Comité de Pilotage	Préfet, Président du Conseil Départemental, Président de la Communauté d'Agglomération, Maires, ensemble des représentants des signataires (bailleurs, agences et services déconcentrés de l'Etat) ainsi que les techniciens référents et animateurs des GT	Validation des orientations et des actions développées autour du contrat de ville. Présentation du bilan de l'année écoulée.
Equipe Projet	Ensemble des directions concernées au sein de l'Etat et des collectivités locales.	Définition des orientations stratégiques et des fiches actions.
Comité technique	Cadre technique restreint aux techniciens représentant les partenaires financiers du contrat de ville et les habitants.	Instruction commune des dossiers de demande de subvention et préparation du comité de pilotage.
Groupe de travail	Partenaires associatifs (conseil citoyen), techniciens et experts.	Décliner des fiches actions de façon opérationnelle selon les attentes et besoins exprimés lors des commissions thématiques.

Les quartiers prioritaires de la ville de Bagnols/Cèze

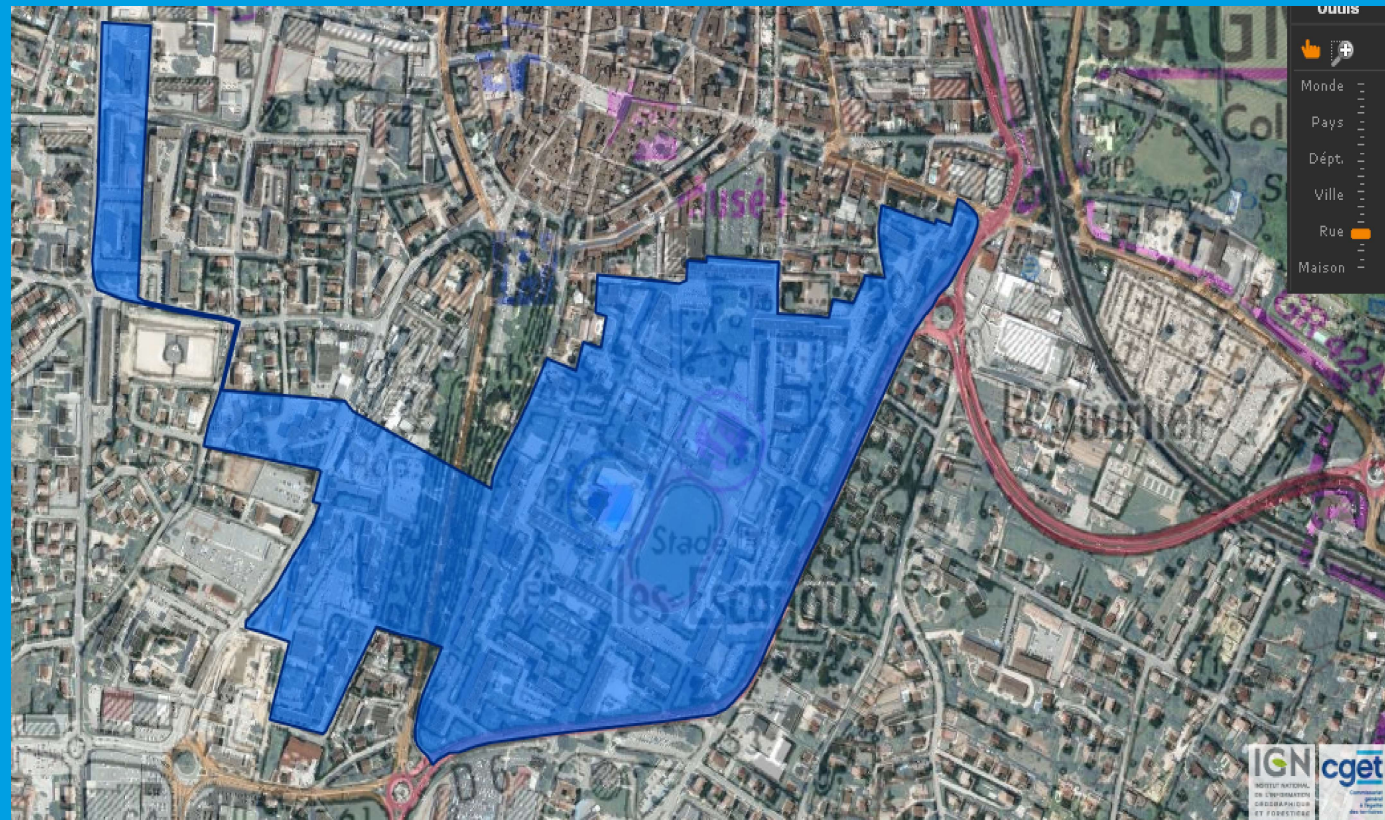
- Escanaux
- La Coronelle
- La Citadelle
- Vigan Braquet

3 463 habitants

soit 20% de la population communale

Revenu médian : 7 440 € en 2021

(Source Insee 2022)



Envoyé en préfecture le 05/09/2023

Reçu en préfecture le 05/09/2023

Publié le

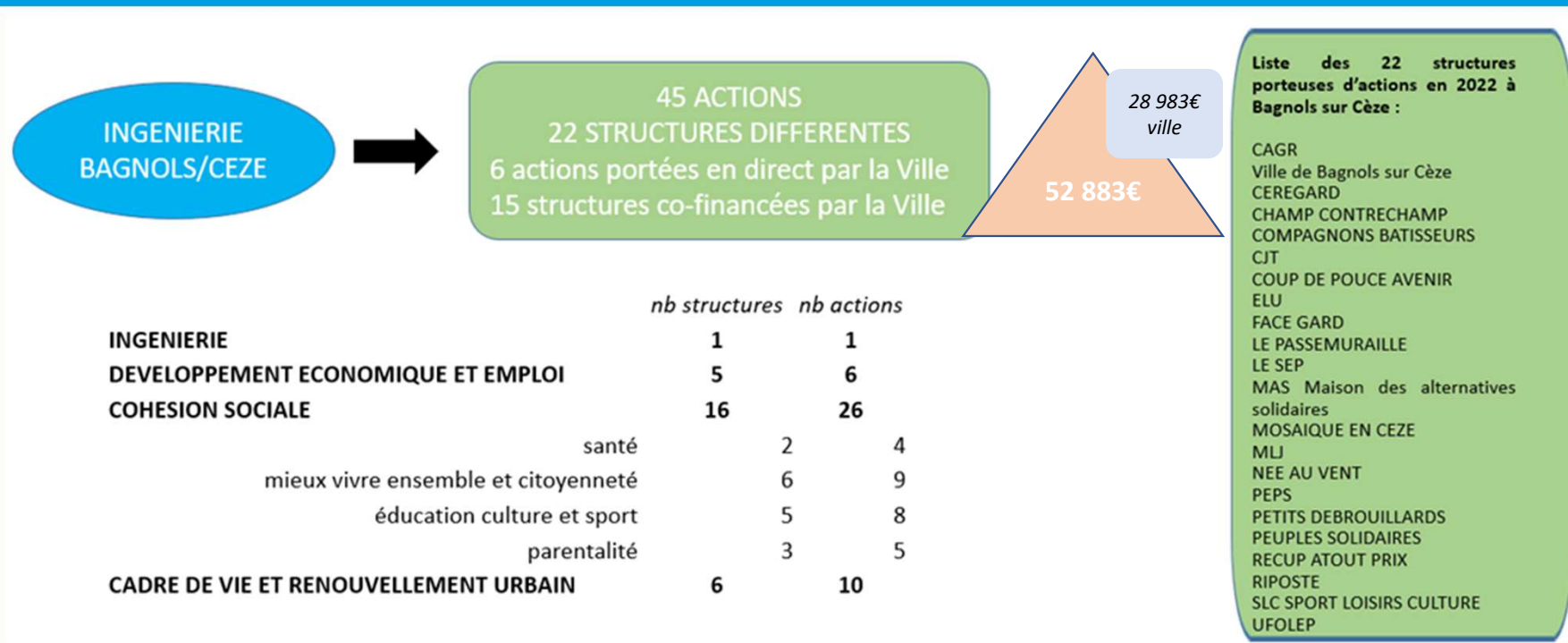
ID : 030-213000284-20230830-2023_08_139-DE



BILAN DES ACTIONS DU CONTRAT DE VILLE 2022

QPV BAGNOLS-SUR-CEZE

BILAN DES ACTIONS CONTRAT DE VILLE QPV BAGNOLS/CEZE





COHESION SOCIALE – Mieux vivre ensemble et citoyenneté

MAISON DES
ALTERNATIVES
SOLIDAIRES



RECUP'ATOUT
PRIX

Ateliers rencontres

2 450 participants.

- * Ateliers d'écriture, lecture littéraires, théâtre, chorale, automassage, débats et expression libre, ateliers créatifs. 1600 participations avec 50 participants réguliers.
- * Ateliers santé et « bien manger » réalisés par des partenaires ARS, Siel bleu, Creaconte: ateliers physiques adaptés (APA), « gym douce »; « bien être au féminin ».
- * Rencontres et évènements organisés en partenariat avec Mosaïque en Cèze, Riposte, AJT Menestrel, le Conseil citoyen, Femmes solidaires, l'Entraide protestante, Oléole, Les ateliers du Fangas, Attac Gard Rhodanien.

2 000€ ville
+ mise à
disposition
locaux

6 000
€

2023
Poursuite des ateliers avec
déménagement prévu de la
MAS en 2023.

Épicerie solidaire

Libre-service pour les allocataires des minima sociaux du Gard Rhodanien.
60 familles par mois. 312 bénéficiaires sur l'année. 77% résident à Bagnols/ceze et 44% sont issus des QPV (39 foyers). 68% fruits et légumes issus de circuits courts. Partenariat BIOCOOP et Entraide protestante.

1 500€ ville
+ mise à
disposition
locaux

18
000
€

2023
Ouverture à un public plus
large et résidant le
nouveau quartier.
Favoriser les interactions
entre usagers de la Table
et de l'Épicerie. Diversifier
les produits pour
alimentation saine et
durable.

Table solidaire et café solidaire

5 642 repas en 2022. 1 animateurs et 20 bénévoles. Repas à 3 ou 6€. 400 personnes.
Organisation d'ateliers cuisine du monde, approvisionnement par l'épicerie solidaire, utilisation de l'huile d'olive de la récolte solidaire. Organisation des cafés de la MAS le mercredi jour de marché. 29 participants/mercredi.
Labellisation EVS espace de vie sociale par la CAF.

2 000€ ville
+ mise à
disposition
locaux

9 000
€

2023
Projet d'ateliers de
permaculture.
Identifier un nouveau lieu
pour le café solidaire du
mercredi.

Le vélo outil de lien social

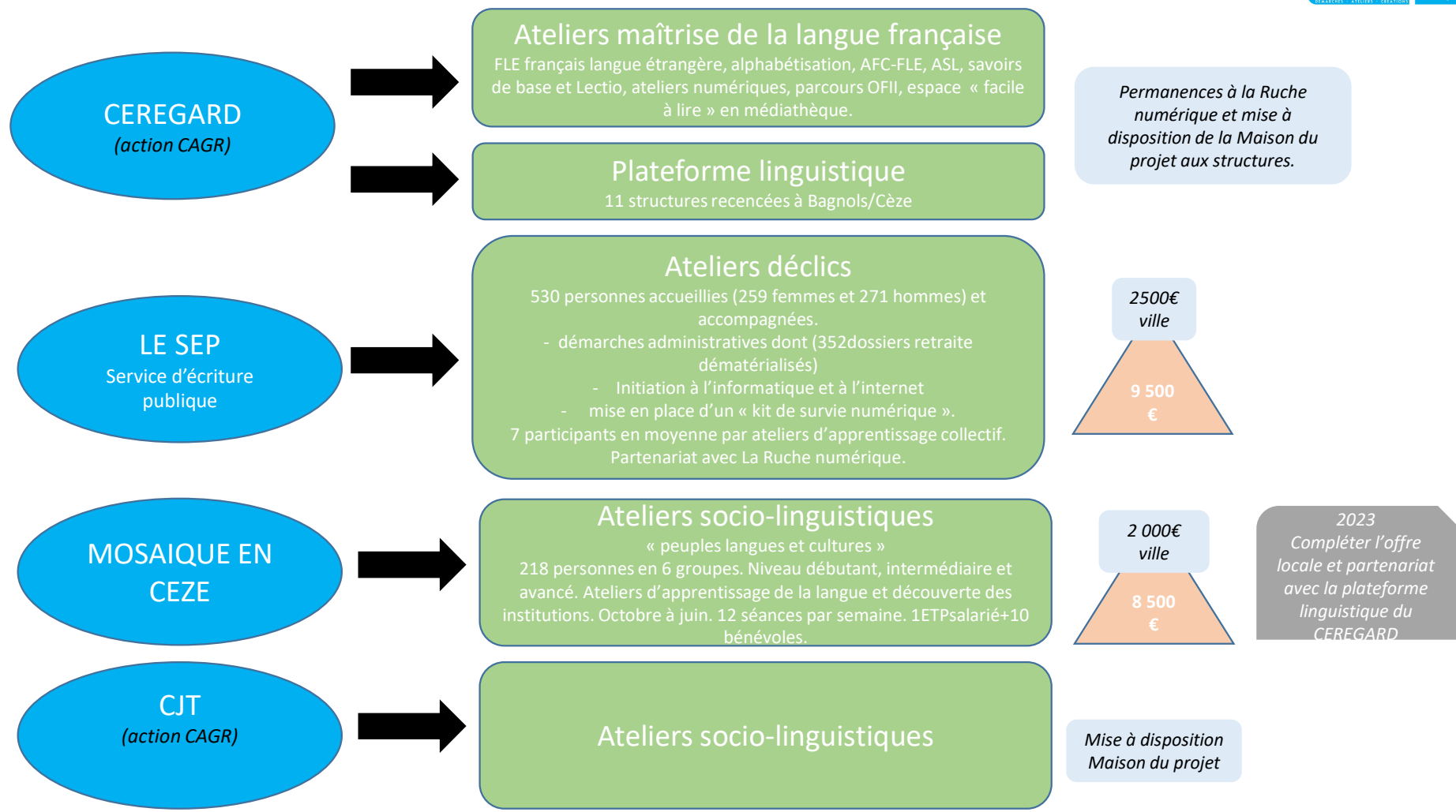
Atelier participatif de réparation vélos et vente à prix modique
5 Ateliers d'une journée. 3 bénévoles
121 personnes accueillies dont 50% enfants et 10 vélos vendus.
Partenariat avec Mosaïque en Cèze

1 500€
ville

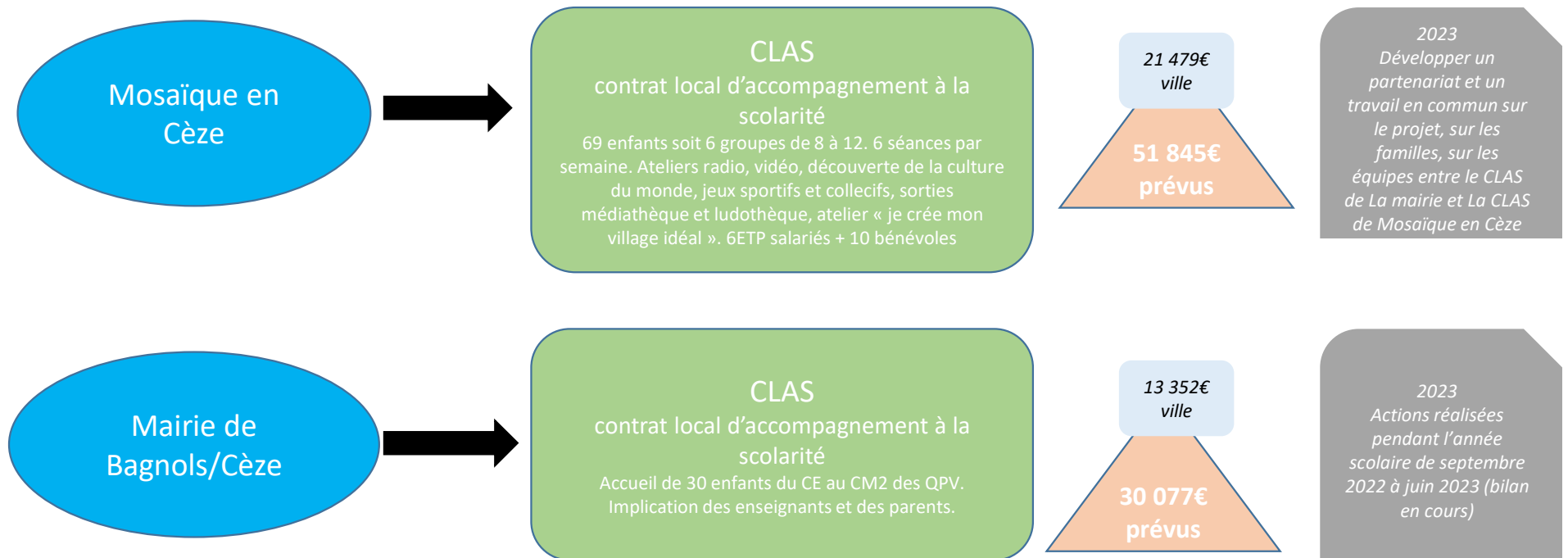
4 500
€

Cessation d'activité de
l'association en 2023

COHESION SOCIALE – Accès à la langue (CAGR et Ville). Partenariat avec la Ruche Numérique



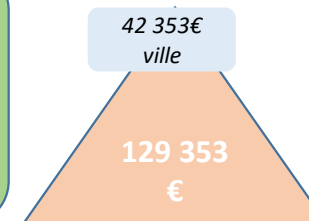
COHESION SOCIALE – Education culture et sport (CLAS contrat local d'accompagnement à la scolarité)



COHESION SOCIALE – Education culture et sport (mairie)



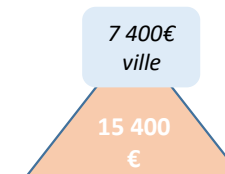
PRE
Action politique de la ville hors contrat de ville
programme de réussite éducative
107 enfants accueillis, 96 enfants (38 filles et 58 garçons) en suivi personnalisé. Equipe pluridisciplinaire de soutien. Augmentation chaque année des orientations.



2023
Poursuite de l'action et augmentation du temps de la référente famille compte tenu de l'augmentation importante des demandes.



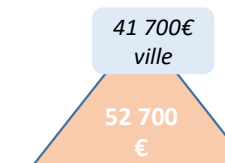
Ados s'animent
52 jeunes de 11 à 17 ans. Accueil des jeunes à la Maison du projet tous les après-midi pendant les vacances scolaires.



2023
La demande est plus importante pendant les petites vacances où les familles partent moins en vacances-> Proposition de distinguer les 2 actions par périodes et pas par âge, en complémentarité avec Quartiers d'été.



Ecole B
Ouverture des écoles C.Freinet et J.Ferry pendant les vacances scolaires pour activités sportives, culturelles et apprentissages. 511 enfants bénéficiaires. Encadrement ville, associations partenaires et enseignants.



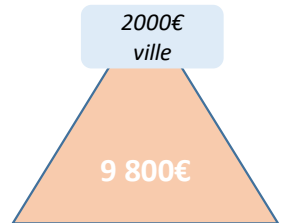
COHESION SOCIALE – Education culture et sport (Associations)



UFOLEP



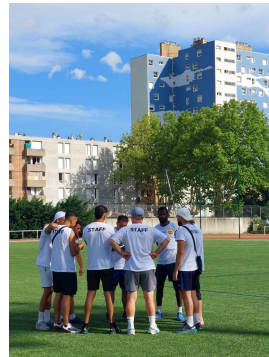
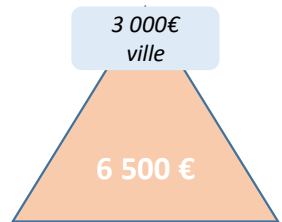
Toutes sportives
30 femmes accueillies au centre culturel 1 semaine en été puis à partir de septembre.
12 séances et initiation à 3 sports



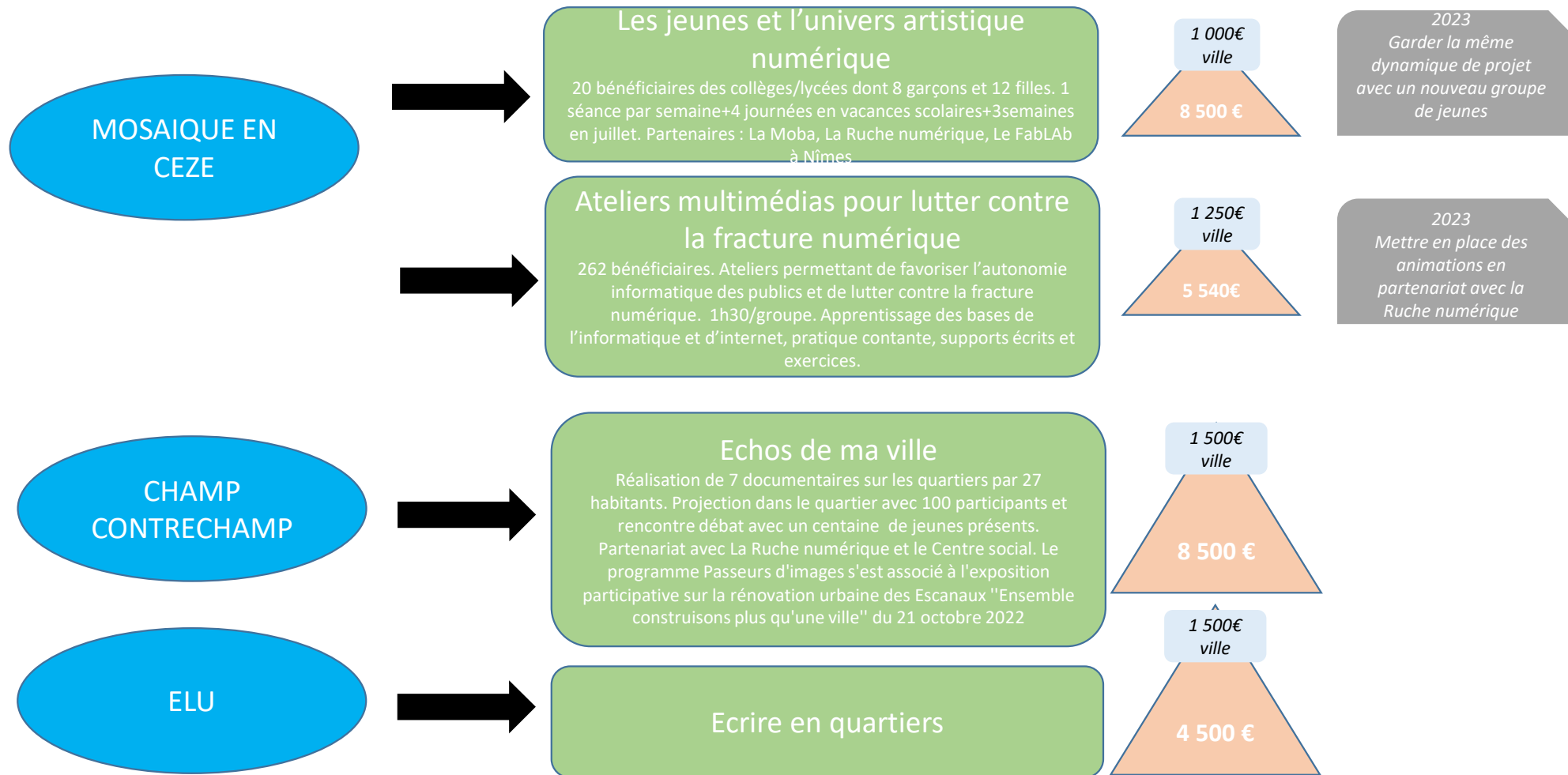
SLC



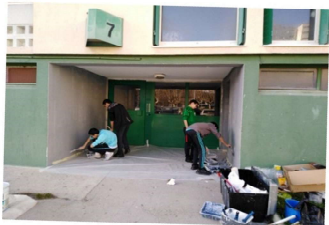
Mon quartier sport
Animations sportives pour ados les mercredis hors vacances scolaires
400 participants dont 350 ados.
3 bénévoles. Partenariat avec Riposte, médiateurs ville, Mosaïque, La Ruche



COHESION SOCIALE – Education culture et sport (associations)



COHESION SOCIALE – Cadre de vie et participation des habitants



RIPOSTE

Chantiers loisirs

Chantiers citoyens. 33 jeunes 16 à 25ans (20 garçons et 13 filles), 64 ateliers dont 62 avec Habitat du Gard de rénovation peinture pieds d'immeubles. Partenariat avec Habitat du Gard pour fournitures.

6000€
ville

14 860€

*Perspectives 2023 :
Diversifier les supports de
chantier et augmenter la
participation des jeunes*

LES
COMPAGNONS
BATISSEURS
Bagnols/Cèze

Auto-réhabilitation accompagnée

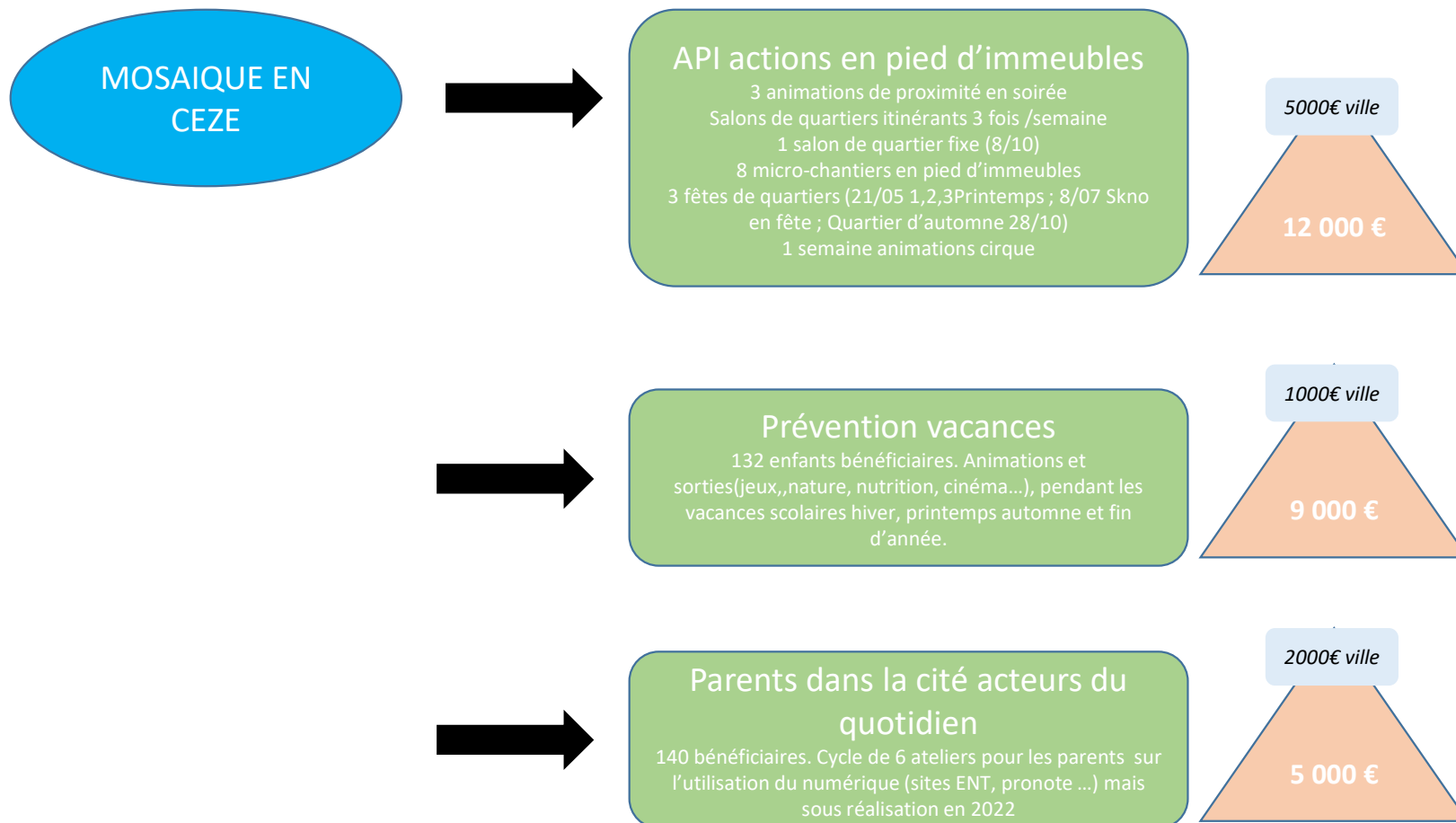
Recensement des situations de logements dégradés, réhabilitation accompagnée avec l'appui d'un professionnel pour de petits travaux d'entretien. Orientation et accompagnement par les travailleurs sociaux. 16 personnes orientées, 11 visites à domicile, 7 projets retenus (2 jours à 5 jours ou plus), 5 chantiers réalisés.

4 000€
ville

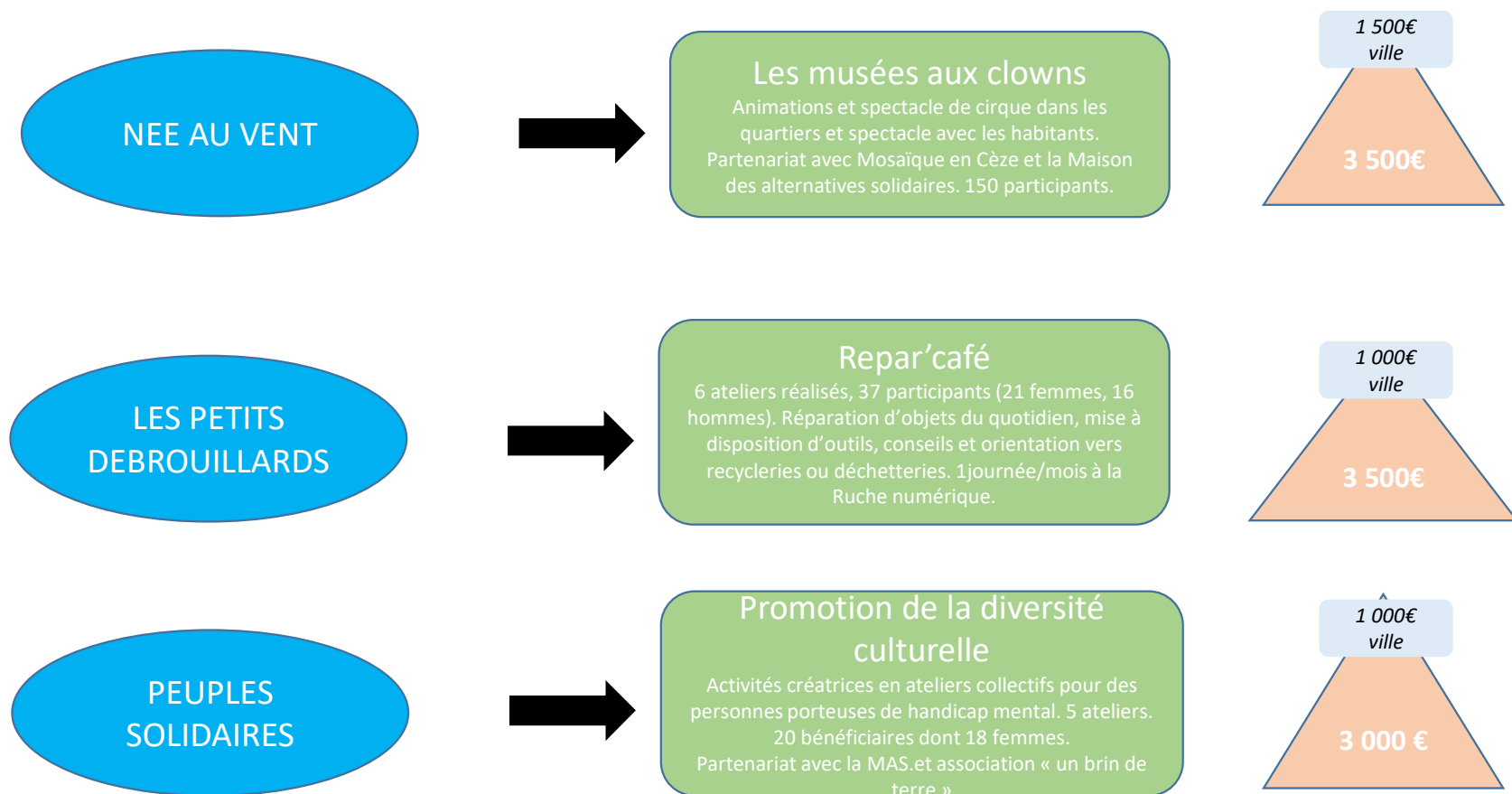
17 743€

*Perspectives 2023 :
développer le partenariat
avec les bailleurs sociaux
(7 logements sur 11 ont
des défaillances de
responsabilité
bailleur/locataire)*

COHESION SOCIALE – Cadre de vie et participation des habitants

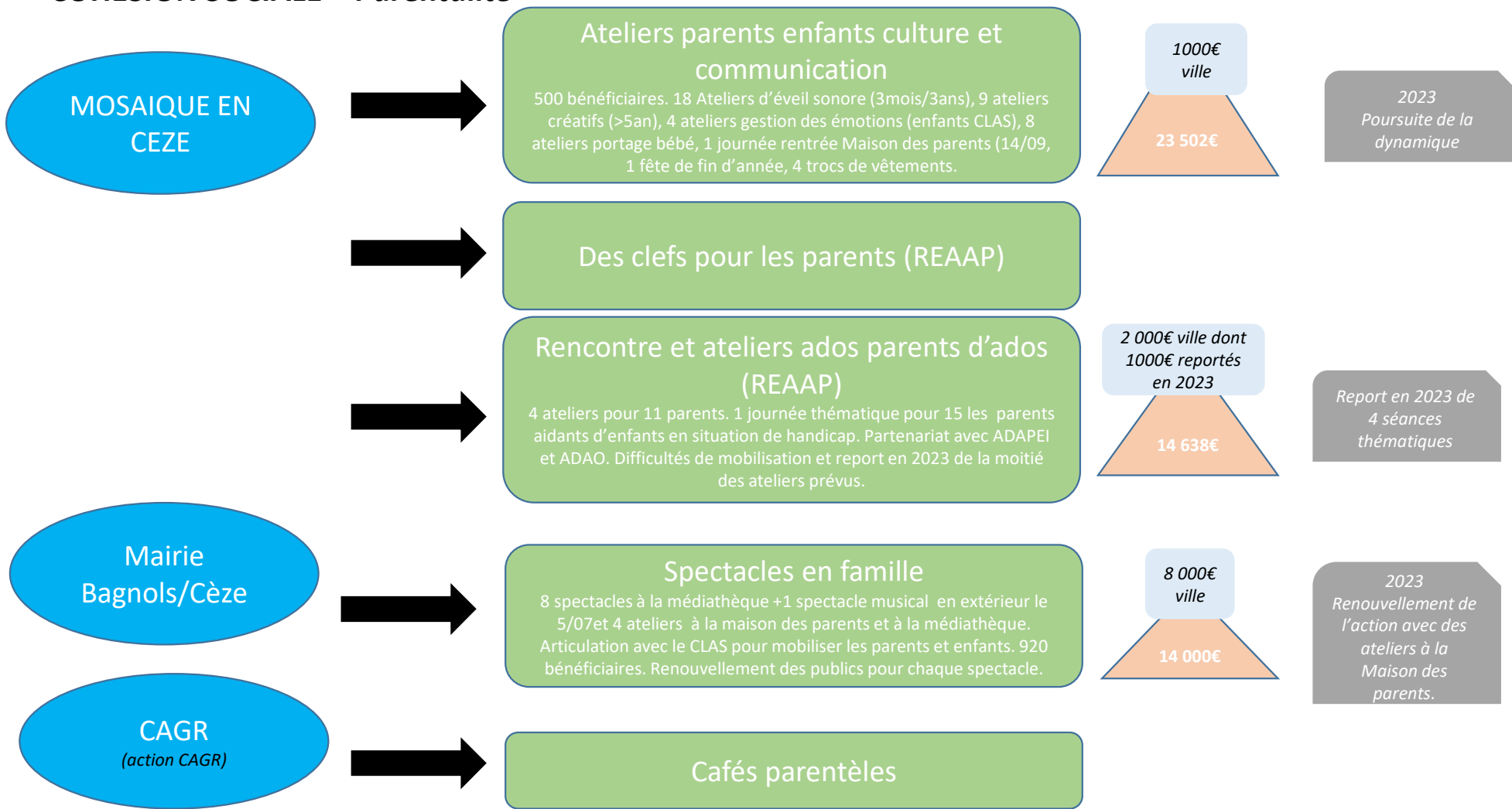


COHESION SOCIALE – Cadre de vie et participation des habitants

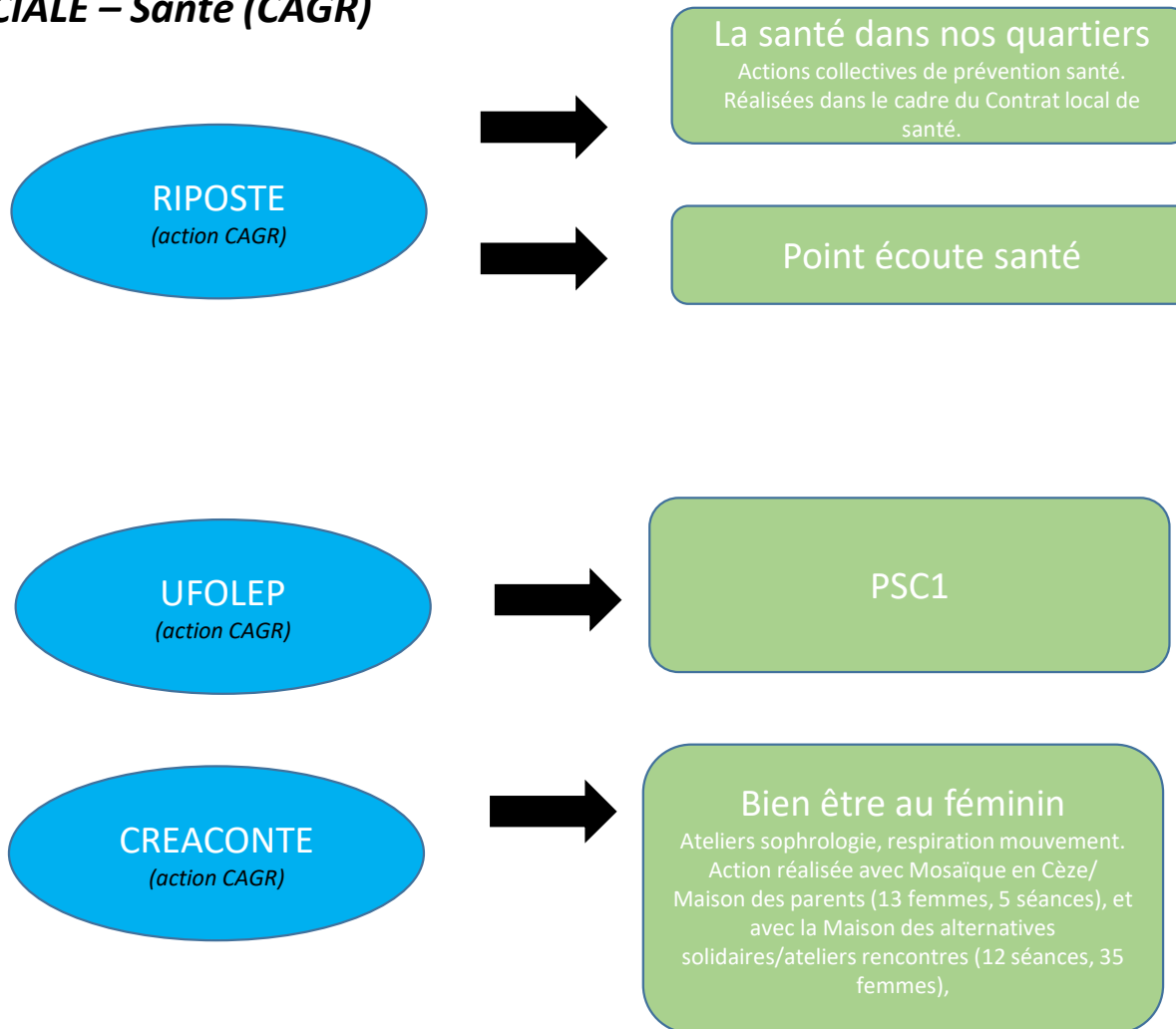




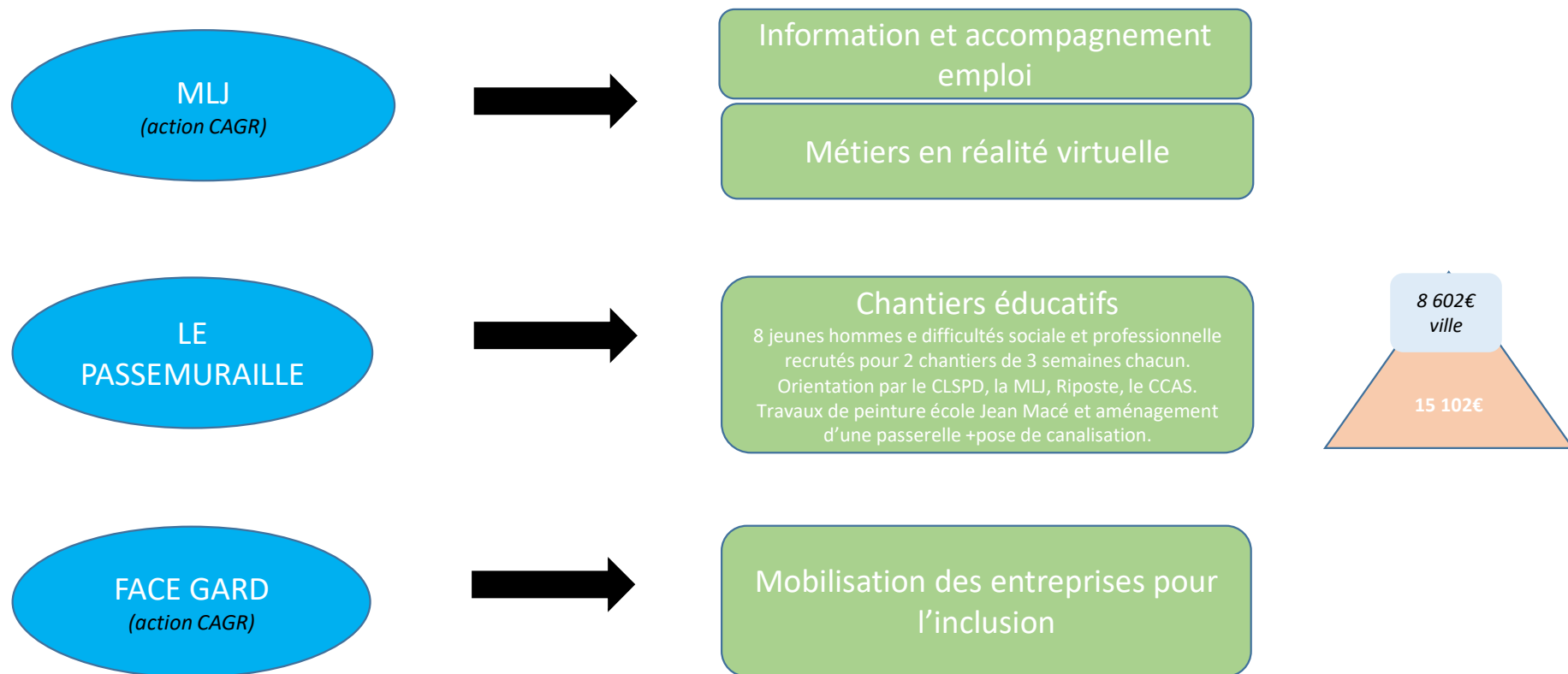
COHESION SOCIALE – Parentalité



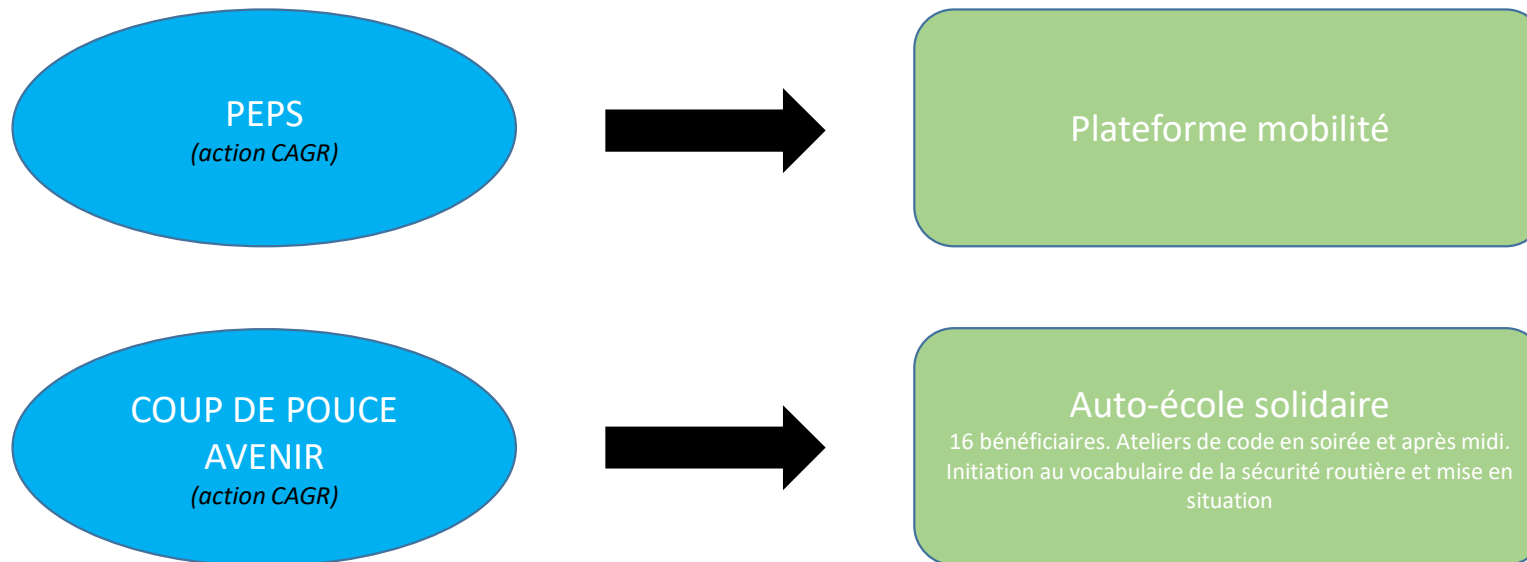
COHESION SOCIALE – Santé (CAGR)



COHESION SOCIALE – Emploi et développement économique (CAGR)



COHESION SOCIALE – Emploi et développement économique / mobilité (CAGR)



COHESION SOCIALE – Education culture et sport **QUARTIERS D'ÉTÉ 2022**



agence nationale
de la cohésion
des territoires

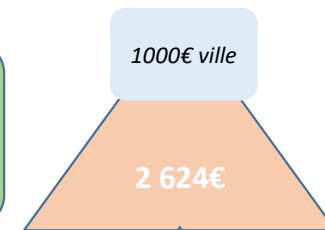


PRÉFÈTE
DU GARD
Liberté
Égalité
Fraternité

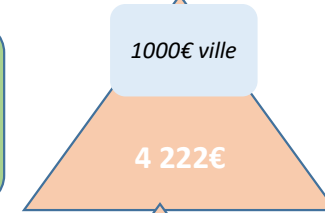
MOSAIQUE EN
CEZE



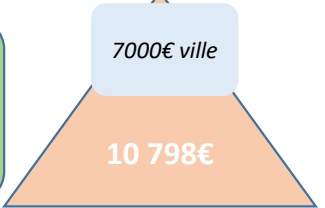
Sorties jeunesse
 8 sorties en été sur les pratiques culturelles et sportive.
 en minibus, 30 jeunes qui ne partent pas en vacances



Ateliers intergénérationnels
 4 sorties grand bus pour les familles et 6 ateliers en pied
 d'immeubles en soirée. 50 bénéficiaires



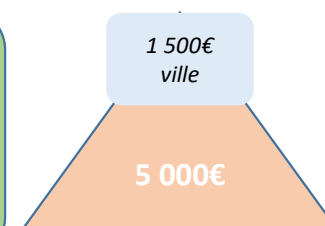
Fêtes de quartier
 1 2 3 Printemps » à Vigan Braquet le 21/05 et SKNO en
 fête le 8/07
 500 participants.



SLC/FCBP



Tournoi de foot inter-quartiers
 116 enfants participants. 10 équipes. 29 encadrants
 bénévoles. 200 spectateurs. Partenariat FCBP SLC Sport
 loisir culture, Riposte, La Casa, Mopa, Les Hamelines,
 médiateurs ville, Mosaïque



2023
 Reconstitution
 avec
 diversification
 des sports
 proposés et
 accès aux filles



COHESION SOCIALE – Education culture et sport **QUARTIERS D'ÉTÉ 2022**



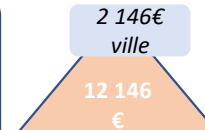
Ville
Bagnols/Cèze



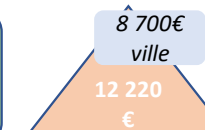
Ecole B estivale
 Ouverture des écoles C.Freinet et J.Ferry en juillet pour activités sportives, culturelles et apprentissages. 511 enfants bénéficiaires. Encadrement ville et associations partenaires.



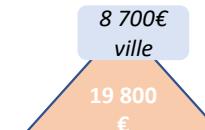
Ados s'animent en été
 30 jeunes de 11 à 17 ans accueillis à la Maison du Projet aux Escanaux. Tournois sportifs, ateliers jeux vidéos, activités manuelles et culinaires.



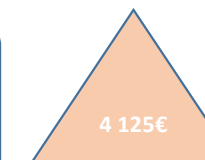
Cinéma en plein air
 230 personnes présentes au jardin Marcel Pagnol au cœur des Escanaux..



Formation Valeurs de la république et laïcité
 Expérimentation d'une formation des équipes et encadrants de Ecole B



UFOSTREET
 Animations socio-sportives Escanaux et La Citadelle 1 fois par semaine l'été. 53 jeunes participants.



UFOLEP

2023
 Actions présentées dans le cadre de Quartiers d'été pour les vacances scolaires d'été et dans le cadre du Contrat de ville pour les vacances de printemps et hiver.

2023
 Poursuite de l'action avec mobilisation des habitants des Escanaux en amont pour la programmation (pas de vote). Portage par le service culture avec diversification des actions.

2023
 Poursuite et élargissement de l'action dans le cadre du contrat de ville. Formation des professionnels et mise à disposition aux associations d'un escapegame sur le thème de la laïcité.

Envoyé en préfecture le 05/09/2023

Reçu en préfecture le 05/09/2023

Publié le



ID : 030-213000284-20230830-2023_08_139-DE

LA PARTICIPATION CITOYENNE A BAGNOLS-SUR-CEZE

La concertation citoyenne à Bagnols/Cèze

QPV de BAGNOLS-SUR-CEZE Escanaux, Vigan-braquet, Citadelle, Coronelle

Juillet 2023

bagnolssurceze.fr



Comment se fait la concertation citoyenne à Bagnols-sur-Cèze ?

- « Aller vers » les habitants des quartiers prioritaires de la Politique de la ville, et prendre en compte la parole des habitants à Bagnols-sur-Cèze est une pratique effective dans toutes les démarches d'amélioration du cadre de vie des Bagnolaises et Bagnolais.
- Le Programme de rénovation urbaine des Escanaux en cours à Bagnols-sur-Cèze transforme peu à peu et en profondeur le bâti et l'environnement urbain pour les années à venir. Dans ce contexte, les questions et attentes des habitants sont importantes et doivent pouvoir s'exprimer et être prises en compte.
- La Ville a donc depuis 2015 développé ou soutenu plusieurs temps et espaces de concertation citoyenne.

PARTICIPATION CITOYENNE à BAGNOLS/CEZE

Le conseil citoyen

Information des habitants et
permanences à la Maison du projet

Exposition participative et information
sur le NPNRU

Le fonds de participation des habitants
FPH

Les adultes relais sur le territoire

L'équipe des médiateurs de la ville
CLSPD

L'équipe de prévention spécialisée de
RIPOSTE

CCAS

La grande consultation citoyenne
annuelle

Les rencontres de quartiers avec les
élus

L'application *Thelma city*

Les diagnostics en marchant

Les actions des associations

Comment se fait la concertation citoyenne à Bagnols-sur-Cèze ?

Le conseil citoyen

- **Accompagnement du Conseil citoyen** : Suite à l'évaluation du contrat de ville réalisée en 2022, une action d'accompagnement du conseil citoyen est engagée en 2023 pour permettre la remobilisation des membres et la mise en place d'un processus d'élaboration de réponses concrètes aux questions des habitants.
- **Mise en place de permanences d'accueil** : en 2023, le collège des habitants a proposé de réaliser une permanence d'accueil convivial et d'échange à la Maison du projet les mardis après-midi.

Comment se fait la concertation citoyenne à Bagnols-sur-Cèze ?

Information des habitants et permanences à la Maison du projet



Des permanences d'information sont assurées par la DGPU les mardis matin.

Des documents d'information des habitants des QPV sur les actions réalisées dans le cadre de la politique de la ville sont réalisés chaque année.

Programmation annuelle : Depuis 2023, la Ville réalise un document d'information pour présenter toutes les actions proposées aux bagnolais pendant l'année par le contrat de ville du Gard Rhodanien.

Les actions qui s'adressent spécifiquement aux enfants et adolescents pendant la période scolaire sont présentées dans « le Petit bagnolais » et pendant les vacances d'été dans « le Petit bagnolais en vacances » réalisé dans le cadre du dispositif « Quartiers d'été » porté par l'Etat.



Comment se fait la concertation citoyenne à Bagnols-sur-Cèze ?

Exposition participative et information
sur le NPNRU des Escanaux

Depuis 2022, la DGPU Direction des grands projets urbains a mis en place des permanences et réunions d'information des habitants sur les transformations du quartier des Escanaux (Quartier prioritaire politique de la ville).

Une exposition participative a été réalisée le 21/10/2022 réunissant les habitants, les associations et partenaires du programme de rénovation urbaine des Escanaux autour d'une exposition, d'ateliers ludiques et de temps d'échanges.

Cet évènement a donné lieu à une série d'expositions itinérantes au sein de lieux emblématiques : maison de projets, médiathèque, hall d'accueil de la Mairie. Elle se poursuit en 2023 avec des interventions auprès d'associations et de structures recevant du public.

Une permanence hebdomadaire a lieu tous les mardis matin à la Maison du projet afin d'informer les habitants et acteurs locaux de l'avancement du PRU des Escanaux.



le 21 octobre 2022 à la salle multiculturelle

Comment se fait la concertation citoyenne à Bagnols-sur-Cèze ?

Le fonds de participation des habitants
FPH et accueil des porteurs de projet

Le FPH permet de soutenir les projets portés par un groupe d'habitants pour des actions collectives. En 2022, deux projets ont été soutenus pour un montant total de 380€ (un repas de quartier et un repas/spectacle thaï accompagné par la Maison des alternatives solidaires).

Les projets collectifs d'habitants sont financés par la ville de Bagnols/Cèze et co-financés avec l'Etat et le Conseil départemental pour les quartiers prioritaires de la ville.

Depuis 2022, des permanences sont réalisées les mardis matin à la Maison du projet pour informer et accompagner les projets collectifs d'habitants.



Comment se fait la concertation citoyenne à Bagnols-sur-Cèze ?

Les actions des associations

Les associations comme MOSAÏQUE EN CEZE, RIPOSTE, la MAS organisent régulièrement des actions de concertation de la population des QPV auxquelles participent des représentants du Conseil citoyen, les services de la ville, des élus et les partenaires du contrat de ville.

Exemples d'actions : API action en pied d'immeubles, les salons de quartiers (fixes et itinérants), les expositions expressions, les micro-chantiers participatifs, les fêtes de quartiers...

L'équipe des médiateurs de la ville CLSPD

Une équipe de 3 médiateurs de rue, composée de 2 médiatrices, adultes relais et d'un éducateur expérimenté.

Les adultes relais sur le territoire

Les 5 adultes-relais associatifs : 2 médiatrices à Mosaïque, 1 à l'UFOLEP, 1 au SDIS et un à venir au sein de Riposte.

L'équipe de prévention spécialisée de RIPOSTE

2 éducatrices spécialisées

CCAS

2 travailleurs sociaux

Comment se fait la concertation citoyenne à Bagnols-sur-Cèze ?

La grande consultation citoyenne annuelle

PRIORITÉ 200 000 € supplémentaires ont été alloués à la propreté, à la gestion des espaces verts et à l'amélioration en 2022 (ce qui a porté le budget espaces verts / environnement à 13,14€ pour l'année).

CADRE DE VIE Un plan d'actions est à l'étude pour optimiser les dispositifs existants en matière d'équipement des encadrants, de nettoyage urbain par un élargissement des secteurs d'intervention, de collecte des déchets verts, de campagne d'entretien des voitures épaies, de recouvrement de tags ou encore d'aménagement des affiches.

La Brigade propreté et environnement, composée d'agents assermentés, lutte quotidiennement contre la pollution de tags et de graffiti, l'entretien routier, ainsi que les dépôts litigeux. En 2022, le Conseil municipal a voté une nouvelle procédure d'aménagement et de gestion de rampe en état après constat de dépôts litigeux de déchets. Celle-ci prévoit notamment pour l'avenir identité de l'habitant en plus d'une amende et d'une confiscation du véhicule utilisé pour transporter les déchets, de prendre en charge les frais de constatation et de nettoyage du site.

- Êtes-vous favorable :**
- 01. au déploiement de caméras mobiles sur la voie publique pour lutter contre les dépôts sauvages ? OUI NON
 - 02. au déploiement de corbeilles, disposant d'un sac jaune et d'un sac noir sans que d'un conteneur, facilitant ainsi le tri et limitant le jet de mégots sur la voie publique ? OUI NON
 - 03. à la mise en place d'un guichet unique, dédié au traitement de vos sollicitations en matière de gestion des déchets, d'incidents et pour toute autre défiance ou anomalie rencontrée sur la voie publique ? OUI NON
 - 04. à l'organisation de nouvelles réunions publiques sur la thématique incitative (RI) pour connaître le calendrier et les modalités de collecte de vos ordures ménagères et emballages ? OUI NON

Avez-vous des suggestions pour améliorer notre cadre de vie ?

PRIORITÉ DÉPLACEMENTS DOUX Qu'il trouve sa place dans de grands projets de rénovation urbaine ou qu'il soit intégré progressivement dans des rues bénéficiant d'une nouvelle campagne de tagging, le vélo est désormais partout, en témoigne l'organisation de la première édition de la fête du vélo le samedi 22 octobre 2022, reconstruite cette année le samedi 14 octobre 2023.

Pour accompagner cette transition et avec le soutien financier de l'État et de l'Agence de Transition et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), nous installons 130 appuis-vélo. Nous investissons aussi dans les infrastructures cyclables avec près de 60 kilomètres de voies aménagées et sécurisées.

- Êtes-vous favorable :**
- 01. au déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques sur l'ensemble des parkings publics ? OUI NON
 - 02. au déploiement de vélos en libre-service ? OUI NON
 - 03. à la mise en place d'une piste française de la Ville, sous conditions de ressources, pour l'achat d'un vélo à assistance électrique neuf, complémentaire à celle de l'État ? OUI NON
 - 04. à la création d'un aménagement piéton jouxtant la Cèze, entre le parc Arthur Rimbaud et Carrogan ? OUI NON

Avez-vous des suggestions pour encourager la marche et la pratique du vélo ?

Merci d'avoir pris le temps de répondre à ce questionnaire.



LA GRANDE CONSULTATION CITOYENNE #2

Chères Bagnolaises, chers Bagnolais,

Une nouvelle fois, je vous sollicite avec l'équipe municipale dans le cadre de la Grande consultation citoyenne.

Parce que je refuse que quiconque puisse se sentir invisible voire invisible, je tiens plus que tout à prendre en considération l'avis de la population pour connaître vos opinions, vos attentes et vos besoins, quel que soit le stade d'avancement de nos projets.

Avec 2 700 retours, la première édition, qui s'est déroulée du 8 mars au 9 avril 2021, a rencontré un véritable succès et vos choix ont très largement été suivis d'effets.

Rien n'est immuable et nous savons fort bien que l'adaptation est très souvent le meilleur des choix. Avec les élus qui m'entourent, nous y sommes toujours prêts dans un esprit d'écoute et d'ouverture. Le dogmatisme n'est pas et ne sera jamais notre boussole.

Cette consultation est une feuille de route, un acte fort de notre action pour les prochaines années à votre service, car c'est avec vous, et pour vous, que nous voulons avancer.

Je compte donc sur votre mobilisation pour faire de cette nouvelle consultation une réussite et un exemple de démocratie participative.

Jean-Yves Chapellet
 Maire de Bagnols-sur-Cèze,
 Vice-président de la Communauté
 d'agglomération du Gard modérain

Ce questionnaire peut être déposé avant le 26 mai 2023 à l'Hotel de ville ou envoyé sous enveloppe à : Mairie de Bagnols-sur-Cèze - Place Auguste-Mallet - BP 4560 30005 Bagnols-sur-Cèze CEDEX avec la mention « consultation ». Il vous est aussi possible d'y répondre en ligne avec un temps de réponse estimé à trois minutes.



©Gabinet du maire - Ville de Bagnols-sur-Cèze - Avril 2023 - 10 000 ex. Ne pas jeter sur la voie publique.

Depuis 2022, une grande consultation citoyenne a lieu auprès de tous les habitants que de multiples sujets.

En 2022 les 2700 retours au questionnaire ont permis de prioriser la création d'une passerelle piétonne sur le pont de la Cèze, l'aménagement du square Robert Desnos, la mise en place de navettes supplémentaires en périphérie du centre ville, l'extension des horaires de la Police municipale la nuit, le renouvellement du parc automobile par des véhicules électriques ou hybrides.

En 2023 la consultation porte sur les priorités en termes d'énergie, de cadre de vie, de déplacements doux et de sécurité.

Comment se fait la concertation citoyenne à Bagnols-sur-Cèze ?

Les rencontres de quartiers avec les élus

2021 : 15 rencontres dont 5 en QPV

2022 : 27 rencontres

2023 : 11 rencontres dont 2 en QPV réalisées au 1^{er} semestre 2023

Ces rencontres sont complétées dans les QPV par les salons de quartier organisés par le centre social de Mosaïque en Cèze.

2021

Citadelle le 8/10/21
Jean Jaures le 13/10/2021
Pénitents+Masse le 15/10/2021
L'hermitage le 20/10/2021
Montée des oliviers le 22/10/2021
Carmignan le 29/10/2021
Platanes le 03/11/21
Puech le 05/11/2021
La Plaine le 10/11/2021
Les Eyrieux le 12/11/2021
Escanaux sud le 17/11/2021
Lamargue le 19/11/2021
Pierre Boulot le 24/11/2021
Lagaraud Lancise le 26/11/2021
Les Valadiers le 29/11/2021

2023 (1^{er} semestre)

Fangas le 03/04/2023
Chaudeyrac le 05/04/2023
Parc Chamont le 06/04/2023
Frontesquieres le 12/04/2023
Lagaraud le 13/04/2023
Bordelet le 17/04/2023
Valladiers le 19/04/2023
Lagaraud le 20/04/2023
Daudet le 24/04/2023
Ancyse le 26/04/2023
Tassigny 27/04/2023

2022

Bd Lacombe le 18/02/2022
Bordelet le 15/03/2022
Delattre de Tassigny le 16/03/2022
Paniscoule le 22/03/2022
Bains romains le 24/03/2022
Montée de France le 25/03/2022
Chaudeyrac le 29/03/2022
La Garaud le 31/03/2022
Boulot le 03/05/2022
Frontesquières le 04/05/2022
Bourdilhian le 06/05/2022
Bercon le 10/05/2022
Bordelet le 11/05/2022
Cremieux le 13/05/2022
République le 17/05/2022
Mallet le 19/05/2022
Montade le 20/05/2022
La Garaud le 24/05/2022
Daudet le 25/05/2022
Vieux Lyon le 23/06/2022
Parc Chamond le 24/06/2022
Carrière GEA le 27/06/2022
Moulin de la Tour Ir le 28/06/2022
Bel Horizon le 01/07/2022
Alban Broche le 05/07/2022
Beal le 07/07/2022

Comment se fait la concertation citoyenne à Bagnols-sur-Cèze ?

Les diagnostics en marchant

L'objectif du diagnostic en marchant est de mettre en relief en se déplaçant dans les quartiers les points faibles et les points forts pour élaborer des propositions d'amélioration du cadre de vie.

Au moins un diagnostic en marchant est réalisé chaque année à Bagnols/Cèze avec l'ensemble des acteurs : Bailleurs sociaux, conseil citoyen, partenaires du contrat de ville, élus et services de la ville, habitants.

Ces diagnostics en marchant sont complétés tout au long de l'année par les Salons de quartiers organisés par le centre social Mosaïque en Cèze, et par les signalisations enregistrées sur l'application Thelma city.

En 2022, suite à la concertation citoyenne, l'« allée des jeux » a été créée aux Escanaux, un ralentisseur devant l'école Jules Ferry a été installé par exemple.

En 2023 une déambulation est organisée le 21 juin 2023 sur le marché de Bagnols/Cèze pour interroger les habitants sur la politique de la ville. 34 personnes ont répondu au questionnaire.

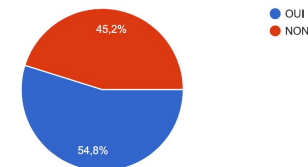
Un diagnostic en marchant avec l'ensemble des acteurs et des bailleurs sociaux est prévu en septembre 2023.



L'allée des jeux aux Escanaux

Avez-vous déjà participé à des actions, proposées par la ville ou une association, dans votre quartier ?

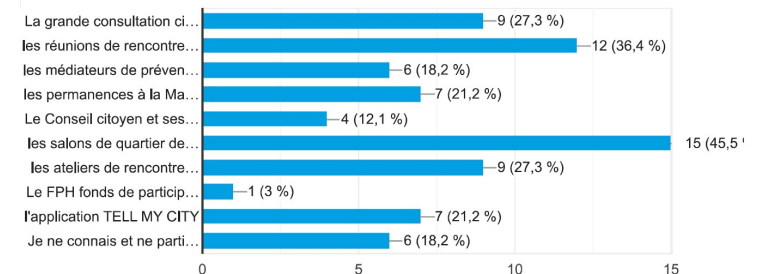
31 réponses



Connaissez-vous ou avez vous participé à une des actions de consultation citoyenne suivante ?



33 réponses



Comment se fait la concertation citoyenne à Bagnols-sur-Cèze ?

L'application *Thelma city*

Cette application permet à chacun de signaler tout incident sur la voie publique dans les domaines de la propreté, de l'éclairage ou des espaces verts notamment.

Elle est à disposition de tous les habitants et constitue un outil de terrain pratique lors des maraudes par les médiateurs et associations de quartiers ou lors des diagnostics en marchant.

JE TÉLÉCHARGE, JE SIGNALE, **MA VILLE S'EN OCCUPE !**

L'application TELLMYCITY vous permet de participer au bien-être de votre ville en quelques clics :

- Signalez, localisez, décrivez tout incident sur la voie publique
- Participez à la vie publique locale en répondant à des consultations publiques
- Accédez à tous les signalements effectués et suivez leur état d'avancement
- Restez informés de toute l'actualité de la commune ou de l'intercommunalité, et recevez des alertes en temps réel des événements ou incidents survenus dans votre ville.



L'ÉVALUATION DU CONTRAT DE VILLE DU GARD RHODANIEN

réalisée en 2022 pour la période 2016 – 2021

Synthèse



Évaluation du Contrat de Ville du Gard Rhodanien



2016 - 2021



Rappel des principales orientations du Contrat de Ville

PILIER COHÉSION SOCIALE

- Éducation, culture et sport
- Santé
- Mieux vivre ensemble et citoyenneté

PILIER EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

PILIER HABITAT ET CADRE DE VIE

- Cadre de vie et participation des habitants
- FPH (Fonds de participation des habitants)

AXES TRANSVERSAUX

Égalité entre les femmes et les hommes
Jeunesse

Lutte contre toutes les discriminations
Valeurs de la république et de la citoyenneté



RÉPARTITION DES ACTIONS ET FINANCEMENTS PAR STRUCTURE ENTRE 2016-2021

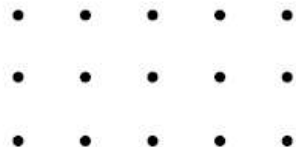
=> **482 actions déposées** et **4 144 875 € de demandes de financements** au total, répartis de la sorte :

- **BSC** : près de 50% des actions et 50% des financements (pour 3 463 habitants en QPV en 2018, soit 73% des habitants en QPV de l'AGR)
- **PSE** : près de 23% des actions et 24% des financements (pour 1277 habitants en QPV en 2018, soit 23% des habitants en QPV de l'AGR)
- **Agglo** : près de 27% des actions et 26% des financements

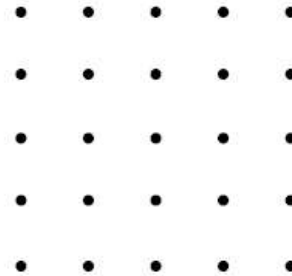
RÉPARTITION DES ACTIONS ET FINANCEMENTS PAR PILIER ENTRE 2016-2021

- **Cohésion sociale** : 237 actions et 2 086 881 € de financements
- **Emploi et développement économique** : 74 actions et 513 436 € de financements
- **Habitat et cadre de vie** : 53 actions et 218 129 € de financements

Vision globale du Contrat de Ville



Cohésion sociale



Constats :

- Pilier largement **surreprésenté** au sein de la programmation (environ 80% des actions/financements), bien que cela soit cohérent au regard des besoins du QPV

- **Déséquilibre entre les différents axes et thématiques** de ce pilier :

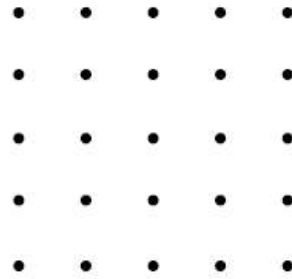
- Sur PSE, la thématique « Sport » ne bénéficie que de 1% des financements (soit environ 2700€), et la thématique « Médiation sociale et familiale » ne fait l'objet d'aucune action ni financement ;
- La thématique "Éducation et scolarité" est surreprésentée, bien que cela soit cohérent au regard des besoins du territoire - elle est toutefois largement internalisée par BSC ;
- La thématique "Logement" ne fait l'objet d'aucune action ni financement (même si le programme ARNU est en cours sur BSC) ;
- La thématique "Santé" mériterait d'être renforcée compte tenu des besoins du territoire

Perspectives et recommandations

==> Réaliser un **équilibre des actions/financements entre les thématiques** de ce pilier

- Préciser les besoins en matière de **santé** afin de développer davantage d'actions sur cette thématique
- Intensifier les efforts dans le domaine du **logement**, ainsi que, pour PSE, du **sport** et de la **médiation sociale et familiale**

Emploi et développement économique



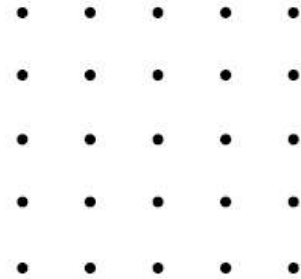
Constats :

- L'**objectif fixé par l'État de 20% des crédits** du CV accordés au pilier développement économique **n'est pas atteint** (8% actuellement)
- Le pilier développement économique et emploi est **sous-représenté** dans les programmations 2016-2021
- La **programmation ne rend pas compte des grands projets structurants** développés par ailleurs et susceptibles de favoriser le développement économique du QPV (NPRU)
- **Aucune action ni financement ne sont destinés à l'axe « Soutien à la création d'activité »** (ils se concentrent sur la formation et l'insertion professionnelle)

Perspectives et recommandations

- **Augmenter les crédits** du pilier "Emploi et développement économique"
- Faciliter la réalisation d'**actions d'insertion par l'économique** (IAE) avec les SIAE présentes sur le territoire (ACI EI ETTI AI) ou par des appels à manifestation d'intérêt ou des appels à projet ciblés.
- Initier des **actions de soutien à la création d'entreprise ou d'activité.**
- Créer un **accompagnement en réseau des porteurs de projet** de création d'entreprise ou d'activité (Ville/PE/Chambre consulaires/associations conventionnées).
- **Communiquer davantage sur les aides financières et avantages fiscaux** destinés aux entreprises au sein des QPV, ainsi que sur les réseaux d'accompagnement à la création d'activité.

Habitat et cadre de vie



Constats :

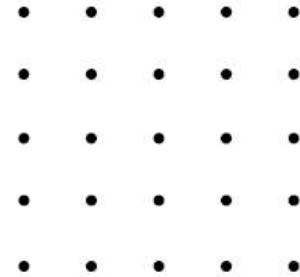
Sur **PSE**, ce pilier ne comporte qu'**une seule action** (Auto-Réhabilitation Accompagnée de locataires du parc public et/ou privé B/C et PSE) reconduite sur plusieurs années, pour un montant total de 31 000 €

Sur **BSC**, ce pilier comporte **37 actions** entre 2017 et 2021, il correspond à **25% du total des actions et financements**

Perspectives et recommandations

- S'appuyer sur la convention **GUSP** (Gestion Urbaine et Sociale de Proximité) et des **diagnostics en marchant**
- **Renforcer les actions liées à ce pilier** (aménagement divers visant à rendre le QPV plus attractif ex. végétalisation des rues ; aires de jeux ; frigos solidaires...)
- **Coupler cette démarche avec celle du budget participatif** afin d'être en phase avec les besoins des habitants du QPV
- Relier la conduite de la politique de la Ville avec celle de l'**OPAH-RU, les dispositif "Petites Villes de demain"...**
- Favoriser les **lieux d'échanges avec les bailleurs sociaux** afin de proposer des actions concertées en matière d'amélioration de l'habitat

Axes transversaux



Constats :

- Peu d'actions destinées à la **jeunesse** relèvent du pilier développement économique, la majeure partie relevant du pilier **cohésion sociale**
- Parmi les actions destinées à la jeunesse, de nombreuses thématiques sont représentées : sport, éducation, loisirs, insertion professionnelle...
- **Aucune action** ne vise à lutter contre l'ensemble des **discriminations**
- **Très peu d'actions** visent à promouvoir les **valeurs de la République et la citoyenneté**
- L'axe transversal « **Égalité femme-homme** » ne fait pas l'objet de **beaucoup d'actions/financements**
- Concernant PSE, les **femmes sont encore sous-représentées au sein des actions développées** (environ 30% des bénéficiaires uniquement)
- Les **données relatives aux bénéficiaires ne sont renseignées que pour un nombre restreint d'actions**

Perspectives et recommandations

- - **Sensibiliser les acteurs de la PV** à la promotion de l'égalité F-H, à la lutte contre les discriminations (élus, opérateurs...)
- **Croiser les axes** « Egalité F-H » et « Lutte contre l'ensemble des discriminations »
- **Objectiver les inégalités** par la production de données sexuées et **établir un plan d'action** centré sur les principaux problèmes à traiter (ex. insertion professionnelle ; violences conjugales...)
- **Associer les femmes du QPV** à la définition des problématiques qu'elles rencontrent
- **Mettre en œuvre davantage d'actions** en ce sens (ex. sorties sportives; visites d'entreprises pour lutter contre les stéréotypes sur certains métiers; accompagnement des jeunes vers l'enseignement supérieur...)
- Mettre en œuvre le **système de cotation des actions** (G0,G1,G2), et potentiellement **lier le financement des projets à cette cotation**
- **Collecter systématiquement des données sur les bénéficiaires** après la réalisation de chaque action
- **Poursuivre et coordonner les actions pour la jeunesse** dans le cadre d'une politique structurée

Gouvernance

Les - : 

Les + : 

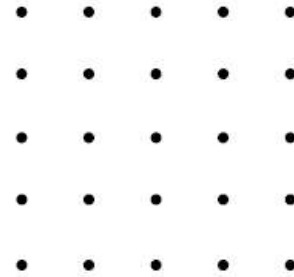
- **Portage politique fort** par les deux communes, favorisant la mobilisation des deux institutions au sein du **partenariat** du contrat de ville et les **dynamiques de projet**
- **Instance informelle « cafés politique de la ville »** unanimement considérée comme un point fort en termes de partage d'information, de concertation et de coordination des financeurs.
- **Planification du calendrier de l'appel à projet annuel** appréciée par les partenaires pour la clarté de la structuration de toute les étapes.
- **Mobilisation renforcée de dispositifs complémentaires au contrat de ville** depuis 2019 : REAAP, FONJEP.

- **Absence de réunion des groupes de travail thématiques depuis début 2020** du fait d'une animation très centrée sur la gestion de l'AAP annuel. L'enjeu : impulser le partenariat au-delà des seules instances de programmation annuelle du CV sur des thématiques jugées prioritaires.
- **Existence d'un débat concernant les moyens dédiés au pilier emploi et développement économique par l'EPCI** : le niveau des crédits spécifiques mobilisés sur ce pilier ne tient pas compte de l'important travail d'ingénierie réalisé pour mobiliser du droit commun et animer le partenariat sur ce pilier.
- **Outils physico-financiers de la programmation annuelle ne facilitant pas toujours son analyse** (ventilation des crédits de droit commun, bénéficiaires des actions...)
- **Modalités de coopération perfectibles dans certains domaines** (ex. avec la CAF). Un manque d'articulation est également pointé entre les dispositifs de prévention de la délinquance (FIPD) et le CV.

Perspectives et recommandations

- **ANIMATION ET SUIVI DU CONTRAT DE VILLE**
 - **Se donner des indicateurs quantitatifs** permettant d'objectiver l'impact des actions financées en termes de publics touchés.
 - **Faire évoluer les tableaux financiers de la programmation annuelle** du CV de façon à pouvoir assurer, notamment, un meilleur suivi des cofinancements de droit commun.
 - **Mettre en place les groupes de travail thématiques** afin de décliner de nouveaux projets de façon opérationnelle selon les attentes et besoins exprimés, ou les priorités des élus.
 - **Sur le pilier cohésion sociale, renforcer le partenariat avec la CAF** en établissant un schéma de coopération qui convienne aux différentes parties prenantes
- **ARTICULATION AVEC LE DROIT COMMUN**
 - La relance des groupes de travail thématiques pourrait faciliter le travail d'**articulation avec les politiques de droit commun grâce à un copilotage** de l'équipe politique de la ville avec le service de droit commun du sujet concerné
 - Selon les thématiques, cela permettrait aussi de **(re)mobiliser des signataires du contrat de ville** actuellement peu présents dans le partenariat (ARS sur la santé, Pôle emploi sur le volet emploi-insertion...)
 - Une réflexion est par ailleurs à mener avec les partenaires concernés afin d'**améliorer la concertation et la coordination sur des dispositifs de droit commun qui ont un impact sur les QPV** (ex. avec la CAF : conventions territoriales globales, prestation de service jeunesse ; articulation FDIP/CV ; etc).

Conseil citoyen et mobilisation des habitants



Les + 

- **Réelle place a été accordée au conseil citoyen**, systématiquement convié aux instances de pilotage (mais qui n'y viennent pas pour le CC de PSE) et à qui la parole a été donnée.

- Les collectivités ont apporté un **soutien logistique** et l'État des **moyens de formation** pour faciliter le fonctionnement du conseil citoyen

- **Proximité et une écoute** de la part de l'équipe projet qui a retardé la démobilisation mais ne l'a pas stoppée.

Les - : 

- **Essoufflement de la mobilisation** des membres du Conseil citoyen dans la durée. Le nombre de membres actifs trop faible a eu pour effet un certain épuisement de la part des membres impliqué, qui s'est renforcé depuis 2020 avec la crise sanitaire.

- Une **perception et une compréhension inégales du rôle du conseil citoyen** de la part des partenaires et des conseillers citoyens eux-mêmes qui a contribué aussi à la démobilisation (rendre un avis sur les projets financés, faire remonter la parole des habitants, être à l'initiative de projet...)

- **Peu ou pas de relations avec les autres partenaires du contrat de ville** en dehors du chef de projet politique de la ville de la commune.

- Les **modalités d'animation des instances de pilotage ne facilite pas la prise de parole des conseillers citoyens** quand ils y participent.

Le **FPH créé en 2020** à Bagnols a été insuffisamment utilisé.

Perspectives et recommandations

- **Remobiliser les conseils citoyens et les outiller** : création de collectifs ou d'associations d'habitants par QPV, appui logistique et de fonctionnement par une association ou collectif existant, mobiliser les habitants des QPV au moyen d'un questionnaire (ex. questionnaire élaboré à l'attention des porteurs de projets adapté aux habitants)
- **Envisager le FPH comme outil de mobilisation** des habitants par les conseils citoyens
- Nécessité de **mobiliser davantage la participation citoyenne** ou de **diversifier les modes de participation citoyenne** pour s'assurer de l'adéquation entre les actions financées et les besoins ou attentes effectives des habitants / publics cibles.

Porteurs de projet

Les + : 

- **Soutien au montage des réponses à l'appel à projet** par des interlocuteurs bien identifiés dans chacune des communes, apprécié par une majorité de porteurs de projets et particulièrement utile pour les petites associations pas toujours bien outillées pour répondre aux exigences de l'AAP
- **Réelle dynamique partenariale et de coopération** entre les opérateurs que le CV a favorisé et renforcé et qu'il faudra continuer à impulser dans la durée.
- **CV perçu comme un levier pour l'intégration d'une logique de projet** dans la structuration des associations.

Les - : 

- **Besoin de temps de rencontre entre opérateurs pour renforcer l'interconnaissance des actions** menées par les uns et les autres (mise en cohérence des actions, recherche de complémentarités..)
- **Le recueil des besoins et de l'avis des habitants sur les actions** ne semble pas systématiquement mis en œuvre par les opérateurs ni suffisamment encouragé par le contrat de ville, notamment comme critère de renouvellement des actions.
- **Manque de temps d'échanges entre les partenaires financeurs et les opérateurs pour travailler conjointement** à l'analyse des besoins, et aux adaptations à apporter aux actions en fonction des moyens disponibles.

PORTEURS DE PROJET

- **L'appui méthodologique aux porteurs de projets :**
 - **Accompagner** les opérateurs dans l'ajustement de leurs projets aux priorités et objectifs poursuivis par les institutions qui cofinancent les actions dans une logique de projet ;
 - **Soutenir** les porteurs de projets dans l'analyse des besoins ;
 - **Outiller** les opérateurs en matière d'évaluation de leurs actions, en particulier sur la manière d'identifier et de recenser les publics.
- **La coordination opérationnelle**
 - **Développer les temps de rencontre entre les opérateurs** pour favoriser une bonne interconnaissance des actions menées et ainsi le décroisement et les logiques de coopération.
 - **Impulser ou animer des réseaux d'acteurs de terrain** pour faciliter l'accès des publics aux actions, la mixité des publics, la cohérence d'actions lorsqu'elles sont complémentaires, la réflexion concertée entre opérateurs d'un même champ d'action (comme cela a été fait pour l'inclusion numérique à Bagnols).
 - **Intégrer les porteurs de projet les plus structurants dans les groupes de travail thématiques** à relancer.

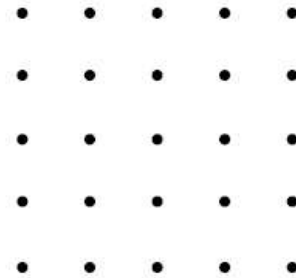
Autres recommandations

DONNÉES DE CONTEXTE ET INDICATEURS DE BILAN

- **Actualiser les données de contexte régulièrement** (à minima CAF et Pôle Emploi) et assurer un partage des enquêtes, études et statistiques entre les acteurs. L'analyse en sera systématiquement partagée d'abord par l'équipe projet qui formulera des pistes d'actions puis dans les comités technique et de pilotage.
- **Définir quelques indicateurs de bilans d'actions** afin de consolider les données de manière cohérente. Préciser les quelques indicateurs nécessaires sur les publics dans les bilans d'action.

SUIVI DES FINANCEMENTS

- **Standardiser à l'échelle départementale les tableaux de suivi de programmation** utilisés par les équipes MOUS.
- Rendre accessible à l'équipe projet les **données de bilans saisis dans DAUPHIN** par les opérateurs.
- **Détailler les sources de financements de droit commun** de l'Etat dans les tableaux de suivi de programmation (CAF, DRAC, etc...)
- **Mieux valoriser les contreparties indirectes des communes** dans les bilans financiers des actions (mise à disposition de locaux, de personnels, de matériels et fournitures par les collectivités).
- **Mesurer annuellement la part des financements par pilier** afin de veiller au ciblage des financements sur les thématiques prioritaires définies par le comité de pilotage
- **Définir annuellement des actions structurantes** pour le territoire afin de réserver annuellement des financements et éviter la dispersion.



Évolution de la géographie prioritaire



Pont-Saint-Espirit

==> Zonage QPV 2015-2022 : Centre ancien

Serait souhaitée l'**extension du QPV existant** (logements sociaux Les Tuillères) et la **création d'un second QPV** sur les extérieurs de la ville : Quartiers "Les Mourguettes" et résidence "ATRIANORIA" (logements sociaux).



Bagnols-sur-Cèze

==> Zonage QPV 2015-2022 : Coronelle – Citadelle – Vigan Braquet – Escanaux

Les Quartiers de la Coronelle et Citadelle ont été fortement transformés par le programme de rénovation ANRU qui y a débuté. Les besoins restent considérables sur Les Escanaux. Le **quartier Vigan Braquet élargi** mériterait de passer en QPV en totalité. On constate par ailleurs une paupérisation grandissante du **Centre Ville ancien**, actuellement hors zone QPV.



Envoyé en préfecture le 05/09/2023

Reçu en préfecture le 05/09/2023

Publié le

ID : 030-213000284-20230830-2023_08_139-DE



Merci !

FAITES-NOUS SAVOIR SI VOUS AVEZ DES
QUESTIONS OU BESOIN DE PRÉCISIONS.